

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

SUR UNE INSTALLATION CLASSE POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT
(Articles R.123-3 à R.123-27 et R.181-36 du Code de l'Environnement)

UNE ENQUÊTE PUBLIQUE SERA OUVERTE

AU SUJET DE L'INSTALLATION CLASSÉE SUIVANTE :

- **OBJET** : Modification de l'autorisation d'exploitation de installation existante de traitement de déchets dangereux contenant des métaux précieux non ferreux
- **DEMANDEUR** : *Société CHIMIE CIRCUIT* (Siège social : – Parc d'entreprises « La Radio » – Route de Paris – 28104 DREUX)
- **EMPLACEMENT DE L'INSTALLATION** : – Parc d'entreprises « La Radio » – Route de Paris – 28104 DREUX
- **DURÉE DE L'ENQUÊTE**: 15 jours, du mercredi 13 février 2019 à 15 heures 30 au mercredi 27 février 2019 inclus à 17 heures 30

→ **LE DOSSIER EST DÉPOSÉ EN MAIRIE DE DREUX, au guichet unique, 18 rue des**

Gaults OU LE PUBLIC POURRA EN PRENDRE CONNAISSANCE PENDANT LES HEURES HABITUELLES D'OUVERTURE DU GUICHET UNIQUE AINSI QU'À LA SALLE LAMOLLA SISE 10 RUE LOISELEUR DESLONGCHAMPS, OUVERTE UNIQUEMENT AUX HEURES DES PERMANENCES DU COMMISSAIRE-ENQUÊTEUR.

LE DOSSIER COMPREND UNE ÉTUDE D'IMPACT, UNE ÉTUDE DE DANGERS ET LES PIÈCES DE PROCÉDURE RELATIVES À CETTE ENQUÊTE PUBLIQUE.

LE DOSSIER EST CONSULTABLE SUR LE SITE INTERNET DE LA PRÉFECTURE D'EURE-ET-LOIR (<http://www.eure-et-loir.gouv.fr/Politiques-publiques/Enquetes-Publiques-et-consultation-du-public/Enquetes-publiques/En-cours>).

CE DOSSIER EST ÉGALEMENT CONSULTABLE EN VERSION DÉMATÉRIALISÉE SUR LE SITE INTERNET DE LA MAIRIE DE DREUX À L'ADRESSE SUIVANTE : www.dreux.com

LE PUBLIC POURRA ÉGALEMENT OBTENIR DES INFORMATIONS SUR LE PROJET AUPRÈS DE LA SOCIÉTÉ CHIMIE CIRCUIT – MONSIEUR THOMAS MAURELLI, GÉRANT - Tél : 02.37.38.30.28

→ **COMMISSAIRE-ENQUÊTEUR** : *M. Michel BACCARD, ingénieur EDF/GDF en retraite, désigné en* QUALITÉ DE COMMISSAIRE-ENQUÊTEUR, SE TIENDRA À LA DISPOSITION DES INTÉRESSÉS, AUX DATES, HEURES ET LIEUX SUIVANTS :

DATE	HEURE	LIEU
MERcredi 13 FÉVRIER 2019	DE 15 H 30 À 17 H 30	salle Lamolla, sise 10 rue Loiseleur Deslongchamps
MERcredi 27 FÉVRIER 2019	DE 15 H 30 À 17 H 30	à DREUX

LORS DE CES PERMANENCES, DES OBSERVATIONS POURRONT ÊTRE PORTÉES SUR LE REGISTRE DÉPOSÉ SALLE LAMOLLA.

DES OBSERVATIONS POURRONT ÊTRE ADRESSÉES AU COMMISSAIRE-ENQUÊTEUR PENDANT LA DURÉE DE L'ENQUÊTE PAR VOIE POSTALE À LA MAIRIE DE DREUX 2 RUE DE CHÂTEAUDUN.

DES OBSERVATIONS POURRONT ÊTRE CONSIGNÉES SUR LE REGISTRE OUVERT À CET EFFET, ACCESSIBLE AU GUICHET UNIQUE DE LA MAIRIE DE DREUX, 18 RUE DES GAULTS.

LE PUBLIC POURRA ÉGALEMENT FORMULER SES OBSERVATIONS A L'ADRESSE ÉLECTRONIQUE SUIVANTE : **PREF-ENQUETE-PUBLIQUE@EURE-ET-LOIR.GOUV.FR**

LE RAPPORT ET LES CONCLUSIONS DU COMMISSAIRE-ENQUÊTEUR SERONT CONSULTABLES, PENDANT UN AN À COMPTER DE LA CLÔTURE DE L'ENQUÊTE PUBLIQUE, DANS LES MAIRIES DE DREUX, SAINTE GEMME-MORONVAL, CHERISY, ABONDANT ET MONTREUIL AINSI QU'À LA PRÉFECTURE D'EURE-ET-LOIR - DIRECTION DE LA CITOYENNETÉ – BUREAU DES PROCÉDURES ENVIRONNEMENTALES ET SUR LE SITE INTERNET DE LA PRÉFECTURE DE L'EURE-ET-LOIR. [HTTP://WWW.EURE-ET-LOIR.GOUV.FR/POLITIQUES-PUBLIQUES/ENQUETES-PUBLIQUES-ET-CONSULTATION-DU-PUBLIC/ENQUETES-PUBLIQUES/TERMINEES](http://www.eure-et-loir.gouv.fr/Politiques-publiques/Enquetes-Publiques-et-consultation-du-public/Enquetes-publiques/Terminees)

À L'ISSUE DE LA PROCÉDURE RÉGLEMENTAIRE, LA PRÉFÈTE D'EURE-ET-LOIR ACCORDERA L'AUTORISATION SOLICITÉE ASSORTIE DE PRESCRIPTIONS OU PRONONCERA UN REFUS PAR ARRÊTÉ MOTIVÉ.